



Maison co-propietaire indivis, solidaire 50% acte notarial

Par **ANA MARIA**, le **15/07/2010** à **12:37**

Bonjour,

depuis 2004 en expertise a ete designé par le Tribunal, nous avons fait un concubinage devant notaire en 1990, en 1991 on a acquis une maison co-propietaire indivis et solidaires, (aucune mention particuliere ne parait dans l'acte d'achat) nous avons eu 3 enfants nes à Martinique reconu à la mairie, je suis de nationalité chilienne et lui français, nous sommes separés en 2000 j'ai obtenu la garde des enfants, j'ai recuperé ma maison en 2003 et lui nous a jeté en decembre 2005, des nombreuses accusations et des actes de violence et manque d'apui professionnel, devant le juge des affaires familiales j'ai ete contrainte d'accepter partir de la maison pour sauver mes enfants, sans salaire, notre sarl ete liquidé en 2002, la pension alimentaire je l'obtenu par acte d'hussier a partir de mai 2005, jusque maintenant je paie le logement avec ,(957,46E=loyer 980E) il utilise toutes les ruses pour montrer que c'est lui qu'a paye integralment la maison, mais il y a eu une societe de fait et je travaillé depuis le debut sans être salariée, donc j'assume toutes les depenses concernant a la maison et la famille et lui rembourse avec son salaire le prêt que nous avons eu ensemble lors de l'achat de la maison et comerce (une pizzeria), il loue la maison depuis 2006, (la maison a été complètement soldé en 1996) il s'achete un appartement en 2009, je ne touche rien et je suis toujours a la rue, l'expert a pris 5 ans pour donner rien d'autre que j'ave deja fait avec mon ex avocat, aujourd'hui il m'attaque avec une lettre signée en dec 1993 deguisée de renonciation au prêt puisque je ne maitrise pas de tout le français à l'epoque, je suis actuellement en redressement judiciaire, risque de tout perdre, caution à la banque, j'ai plein dettes je me suis ruinée avec tout ses procedures sans fin que l'ont permi de s'enrichir et effacer toutes traces à les comptes bancaire qu'on a eu conjoint à l'epoque, j'ai dû me justifier de ma vie professionnel avant de lui conaitre et ça aussi lui la conteste dans ses conclusions pour le Tribunal, maintenant je doit encore demenager parce que la proprietaire de l'app veu le recuperer, j'ai un bail p 3ans, il fait 2 ans maintenant que ont est la! actuellement j'ai la garde

de 2 enfants et lui m'attaque pour le plus petit 13 ans que refuse d'aller avec lui les week-end, Voila une synthèses de 10 ans de couchemar que je ne soporte plus! comment je peut faire pour saisir directement les juges du Tribunal? je n'ai plus de ressources pour payer des procedures